FICHE CONSEIL APRES UNE COMMOTION CÉRÉBRALE

NOM DU BOXEUR :
Téléphone :
DATE ET HEURE de la commotion cérébrale : le/201 : àheures
CIRCONSTANCES: - à l'entrainement - Pendant un combat
HOSPITALISATION: SCANNER:
Le Médecin DR
Les troubles observés par le Médecin vous imposent une période minimale de 30 jours de repos sans combat.
A l'issue de cette période, vous pourrez consulter un Médecin, de préférence un neurologue, qui jugera de vos capacités à reprendre les entrainements et les combats.
En effet la récupération des troubles secondaires à une commotion cérébrale se fait progressivement sur plusieurs jours.
Toutefois, durant cette période ou après cette période si vous constatez, à quelque moment que ce soit, l'apparition :
- de vertiges
- de trouble de la vision

- de vomissements

- des troubles de l'équilibre	
- des paresthésies (fourmillements)	
- de maux de tête	
- des troubles de la mémoire, de la concentration	
- un changement de comportement (irritabilité, ralentissement)	
- somnolence excessive	
Il est nécessaire que vous consultiez immédiatement un Médecin en lui présentant cette fiche.	-
Dans tous les cas, il ne faut pas conduire, ne pas boire de l'alcool ne faire aucun effort, avant d'avoir revu un Médecin.	et
Date :///	
Nom du Médecin :Signature	
RPPS : tampon	

A remettre systématiquement au boxeur ou à la personne qui l'accompagne